

Edito

Kazakhgate: et maintenant, au travail

Par **Jean-Claude Matgen**

Les graves suspicions qui pèsent sur le dossier du Kazakhgate justifient largement l'installation, concrétisée jeudi midi, d'une commission d'enquête parlementaire.

Las, cela s'est fait au terme d'une semaine de discussions houleuses, de diktats politiques et de mises en cause, parfois violentes, de l'indépendance du président annoncé de cette commission, le CDH Francis Delpérée.

Ce n'est pas la première fois que porter sur les fonts baptismaux une commission d'enquête parlementaire constitue un exercice délicat. Mais ce n'est pas une raison pour ne pas regretter le climat qui a entouré sa mise sur pied. Est-ce le fait que les parlementaires appelés à siéger seront amenés à juger de l'action de certains de leurs pairs, voire... d'eux-mêmes, qui les a rendus nerveux ?

Quoi qu'il en soit, il est temps, désormais, de passer aux choses sérieuses. Le Kazakhgate ressemble trop à une affaire d'Etat pour que l'on fasse l'économie d'un examen sérieux et, si possible, serein de ses tenants et aboutissants.

A M. Delpérée, qui a joué, en 2011, un rôle actif pour dénoncer le processus législatif très curieux suivi par la loi étendant la transaction financière en matière pénale, de montrer qu'il sera à la hauteur de sa tâche. Aux membres de la commission de faire preuve de la pugnacité et de la sagesse nécessaires pour que les travaux de cette commission servent à cerner la vérité.

Et, parallèlement, à la justice d'avancer dans ce dossier dont certains se demandent, à bon droit, pourquoi il semble faire du surplace. On ose espérer que ce n'est pas en raison de la mise en cause de membres du pouvoir judiciaire.